

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 18 JANVIER 1902

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages de l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1ère insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie du MONDE ILLUSTRÉ,
33, rue Saint-Gabriel.

Téléphone Bell : Main 467 Rédaction : B. d. P. 785

JULES SAINT-ELME (Amédée Denault), Directeur;
M. LOUIS PERRON, Secrétaire. Bureaux :
37, rue Saint-Gabriel

CHEZ NOS COLONS DU NORD

L'école des journalistes. Rude mais intéressant voyage. Itronisation d'un curé de vingt-huit ans. Un congrès improvisé de colonisation. Prêtres patriotes. Au service de la patrie. Ne négligeons point nos valeureux colons.

III

Donc, nous venions de quitter la Ferme-Neuve pour redescendre au Rapide de l'Original, en longeant la Lièvre, rive ouest, l'espace de douze milles.

A mi-chemin, nous saluons de nouveau le lac Le Pionnier, dont la coquette inscription se détache encore, sur la blancheur de la neige, et dans les dernières clartés du jour tombant.

Un peu plus loin, on arrête notre attelage à la porte d'un colon, du nom de Chalifour, et l'on nous fournit l'occasion d'aller féliciter la brave maîtresse de céans, qui vient justement, pas plus tard que l'avant-veille, d'enrichir d'une nouvelle fillette son foyer où grouille déjà toute une petite colonie d'enfants pleins de santé.

Puis, ils sont là trois ou quatre colons qui veulent discuter avec nous le site à fixer pour la nouvelle école que le Comité des Journalistes a promis de subventionner, entre la Ferme et le Rapide. Plusieurs la désirent voir s'élever sur l'autre rive de la rivière; mais nos interlocuteurs en tiennent pour celle-ci. Ils allèguent que c'est sur le grand chemin public; que l'école future pourrait s'appeler "l'école du Lac Le Pionnier"; qu'ils ont le site le plus avantageux et le plus facile d'accès, etc., etc. Ils nous prient de faire triompher leur manière de voir. La malade elle-même croit devoir prendre part à la discussion, protestant que ses enfants iront plutôt au village de la Ferme-Neuve que de fréquenter l'école de l'autre bord de la rivière.

Nous représentons à ces braves gens que nous ne sommes que des délégués, et que c'est le Comité en général qui devra décider des conditions de sa subvention. Nous nous engageons, cependant, à appuyer leurs prétentions, dans la mesure du possible; et puis, nous prenons congé.

Une fois arrivés à l'hôtel Sabourin, rive ouest du village du Rapide de l'Original, nous rencontrons toute une bande joyeuse de colons de la Ferme Neuve, qui sont venus jusqu'ici pour nous faire honneur et nous donner un dernier *send-off*. Il faut bien leur accorder quelques minutes de récréation "en famille," mais l'heure du dîner arrive, et sept heures nous trouvent réunis, au presbytère, autour d'une table plantureusement servie, si l'on tient compte, surtout, des difficultés de ravitaillement en des lieux si éloignés.

L'hôte est charmant, les convives en gaieté: c'est assez dire que le repas fut délicieux, et seulement

trop court, bien qu'aucune parcelle n'en fût gaspillée par des discours.

* * Au sortir de table, le traditionnel cigare de la sieste est à peine entamé que la demie de huit heures vient nous signifier l'ouverture du congrès de colonisation annoncé.

Nous n'avons qu'à gravir un escalier: car c'est la chapelle, d'où le T. S. Sacrement a été enlevé, qui va servir de lieu de réunion.

Et la chapelle, seul local approprié dans tout le village, c'est l'église du presbytère.

Plus de trois cents personnes, hommes, femmes, jeunes gens et enfants, sont assemblées là, et M. Solyme Alix, ancien maire et directeur de la poste, est appelé à présider.

M. T.-A. Christin explique sommairement le but de la réunion, puis, M. L.-E. Carufel prend la parole. Pendant une vingtaine de minutes, il charme ses auditeurs par quelques récits-souvenirs, très appropriés à la circonstance et très pratiques, de son voyage en France, lors de la dernière Exposition Universelle.

A la demande de l'assemblée, M. le président Alix expose ensuite un programme d'action colonisatrice, dont il avait, la veille déjà, entretenu les journalistes. Il s'agit de trois ou quatre revendications d'un intérêt particulièrement essentiel pour les colons de cette région. Ces revendications peuvent se résumer comme suit, par ordre d'importance: 1^o. Démonstration à faire aux gouvernements, notamment le provincial, de l'urgence d'amener le chemin de fer de Labelle jusqu'au Rapide de l'Original, et en même temps la preuve que cette entreprise peut se réaliser avec profits réels, immédiats et très notables pour l'Etat. L'orateur va plus loin: il se fait fort d'établir qu'en réclamant ainsi la voie ferrée jusqu'au Rapide, pour y favoriser le développement industriel que cette localité est appelée à prendre, les colons de la Lièvre ne font que demander un acte de justice et revendiquer leur dû. C'est que, pose-t-il en principe, le seul fait de notre présence ici, depuis une quinzaine d'années, a fait entrer dans les coffres du trésor provincial un supplément de revenus, résultant de la coupe des bois de qualité secondaire. Cette coupe eût été forcément négligée par les marchands de bois, comme non payante, sans les facilités d'exploitation à bon marché qu'assurait la proximité des colons. M. Alix évalue à plus de \$200,000, pour les derniers quinze ans, ce supplément de revenus, dont les colons de la Lièvre, pour leur part seule, ont fait bénéficier l'Etat. Et il affirme que ce supplément de revenus pourrait se développer encore notablement, si le chemin de fer venait au Rapide de l'Original. C'est donc une bonne affaire que ferait le gouvernement, tout en accomplissant une œuvre excellente, s'il votait un subside de \$150,000, ou \$5,000 du mille, pour continuer la voie ferrée du Nomingue au Rapide, dût-il opérer à cette fin un emprunt spécial.

La deuxième revendication des colons de la Lièvre, c'est en faveur du besoin de s'unir et de s'entendre pour empêcher la dépréciation progressive du prix de leurs denrées sur le marché des chantiers à bois, le seul à leur disposition; de s'unir également pour favoriser le développement de l'industrie en leur région: industries laitière et de l'élevage, industries accessoires du bois, etc.

En troisième lieu, union et entente désirables pour obtenir du gouvernement de la province un régime légal mieux défini et plus stable des relations entre colons et marchands de bois, relations qui, cependant, ne sont déjà pas trop mauvaises en cette section du pays, sauf le cas fameux du canton Montigny. Elles pourraient être améliorées, toutefois, et rendues presque irréprochables par le triage des lots et la définition plus précise des droits et devoirs respectifs de chacune des parties en conflit. On solliciterait également certains arpentages et quelques chemins supplémentaires de colonisation, peu nombreux, mais urgents.

Quatrièmement enfin, le programme émis par M. Alix comporte la revendication d'un service postal

plus efficace pour toute la région de la Kiamika et de la Lièvre. Actuellement, toutes ces florissantes colonies, d'où l'argent afflue à Montréal (par trente ou quarante lettres chargées, dans chaque courrier, m'att-on assuré) n'ont qu'une malle par semaine, dans chaque sens. Il y faut huit jours, plus souvent quinze, pour obtenir une réponse de Montréal même. Quant au reste du pays, c'est en proportion. Ils demandent que la malle vienne tous les jours au Nomingue, dès avant que le chemin de fer y arrive, et du Nomingue qu'on fasse un service de trois fois par semaine sur Saint-Gérard de Montarville, le Rapide de l'Original et la Ferme Neuve. Ce serait de la plus élémentaire équité et il faut espérer que le gouvernement fédéral entendra ce vœu légitime de nos colons.

* * Après cet intéressant exposé fait par M. Alix, et que toute l'assemblée approuve et ratifie de ses applaudissements unanimes, M. T.-A. Christin établit que le meilleur agent pour la poursuite et l'obtention de ces réformes vitales, serait une association ou Chambre Syndicale des colons de toute la région intéressée, constituée selon un plan qu'il esquisse brièvement.

Invités par le président, MM. Denault et Pelland parlent à l'appui de cette proposition: le premier pour faire ressortir les avantages, les nécessités même de l'association et de la coopération; le second, pour prouver combien ce système est d'application aisée, et citer les précédents de Chambres Syndicales agricoles déjà existantes, comme celles de Saint-Jean, de Verchères, etc.

A la suite de ces remarques, l'assemblée vote unanimement la fondation d'une telle Chambre Syndicale, qui est constituée sur le champ, pour la région de la Lièvre et de la Kiamika, au moyen de trois délégués pour chacun des cantons de cette vaste région. Cette délégation d'une trentaine des plus vieux colons, en tête de laquelle figurent MM. les curés Lémone, Génier et Cadieux choisit M. Alix comme son secrétaire *pro tem* et décide d'avoir sa première réunion le 15 janvier au Rapide de l'Original, centre de la région.

Ultérieurement, une Chambre Syndicale de même nature sera établie pour la région de la Rouge et de la Macaza; d'autres viendront peut-être ensuite. Et l'on rêve, plus tard, d'une fédération générale de ces Chambres, qui rendrait toutes puissantes les revendications des colons associés. La fête commémorative du curé Labelle pourrait devenir celle de cette fédération de la colonisation.

C'est, du moins, en ce sens que parle le R.-P. Adrien, de l'Annonciation, dans une vibrante allocution sur les intérêts généraux de la colonisation dans le Nord, et qui met fin à ce bref mais pratique congrès.

* * L'assemblée se disperse en bon ordre. Les journalistes voient à regret s'éloigner tout ce bon monde avec lequel, depuis le matin, ils ont passé de si heureux moments.

Au foyer du presbytère, on poursuit encore la veillée jusqu'aux environs de minuit, tout en s'entretenant des intérêts vitaux de la colonisation dans la région et en avisant aux meilleurs moyens de les servir avec profit.

Nous rentrons à notre hôtel, où nous retrouvons encore de "nos colons" de la Ferme Neuve, qui n'ont pu se décider à quitter avant de nous avoir serré la main une dernière fois.

C'est une partie de la nuit qui y passe, et le reste, à dormir, ne nous paraît que trop court. Mais la consigne est de ne pas retarder le départ. Dès avant neuf heures, à la suite d'un dernier déjeuner en très grande compagnie, de quelques franchises rasades à l'amitié entre "nordistes" et journalistes, des chants et les compliments d'usage, nous nous remettons en route, et fouette cocher.

L'ami Côté a, cependant, trouvé le tour de se payer furtivement le spectacle d'un joli chevreuil vivant,